

AMIRA N° 39

LA RECHERCHE EN MILIEU RURAL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT
EVALUATION ET EXPERIMENTATION : DEUX FONCTIONS INDISSOCIABLES
QUI, ENSEMBLE CONSTITUENT LE "MAILLON MANQUANT"

RENÉ BILLAZ

SEPTEMBRE 1981

Cette note a été écrite pour la session de la Société Française d'Economie Rurale (29 et 30 septembre 1981) consacrée au thème "Changements techniques et Développement rural dans le Tiers Monde". Elle constitue la deuxième partie d'une communication intitulée "Problèmes posés par l'évaluation d'un programme de culture attelée : l'exemple du Yatenga en Haute Volta".

x

x x

I - LE PROBLEME TEL QU'IL SE POSE

La réflexion sur l'évaluation et le suivi des projets et programmes de développement va bon train : les organismes internationaux de financement du développement, préoccupés de nombreux échecs, tentent d'améliorer l'évaluation en créant, à l'intérieur des projets, des cellules spécialisées et permanentes.

La FAO nous a livré, récemment, une intéressante publication collective sur le thème du "suivi" (1) où P. Henri, M. Griffon, J.M. Poutrel, T. De Raymond, G. Laucoïn nous proposent de stimulantes réflexions sur l'objet et la méthode du suivi. Ils concluent, bien entendu, à la nécessité d'un observatoire permanent de la réalisation des programmes et des réactions du milieu. La pluridisciplinarité y est, bien entendu encore, une condition de succès.

Le Groupe AMIRA a alimenté, par une déjà longue série de publications, le débat sur la "transition" et sur le rôle qu'y jouent les programmes de développement.

(1) "Système de suivi pour le développement agricole". FAO. Etude développement économique et social. FAO, Rome, 1980 (MG4 ISBN 92-5-200940-X).

D'abondantes et originales propositions d'adaptation des systèmes d'enquêtes en milieu rural nous sont ainsi proposées, sous les signatures de G. Winter, P. Thénevin, P. Verneuil et M. Surgers, entre autres (1). C'est dans ce cadre que l'IRAM avait fait des propositions détaillées en faveur d'un ensemble de critères d'évaluation, propositions qui rejoignent en général celles que souhaitent voir mettre en oeuvre les partisans du "suivi" (2).

On voit ainsi se dessiner un vaste mouvement de "retour sur le terrain" qui vise à décrire, expliquer, comprendre: l'ère des certitudes tranquilles (des chercheurs, des vulgarisateurs, des financeurs, ...) est bien finie et on ne saurait trop s'en réjouir. N'est-ce pas une démarche plus scientifique, celle qui n'admet la représentativité des images et autres modèles qu'une fois qu'ils ont été validés par les dures réalités du monde rural ?

On constate toutefois que les démarches, si elles présentent en général des préoccupations communes, sont assez profondément distinctes. AMIRA, soucieux de définir, décrire et expliquer la transition, propose un ensemble d'enquêtes à forte dominante socio-économique, dont l'ancrage institutionnel semble se situer généralement dans le cadre des services centraux du Plan et/ou des Statistiques et Etudes Economiques. Les partisans du "suivi" partent, eux, le plus souvent, du cadre institutionnel des projets, à l'intérieur desquels ils proposent la création de cellules de "monitoring".

Bien entendu, la comparaison des démarches va bien au-delà de l'analyse du cadre institutionnel. Il n'en reste pas moins que ce dernier détermine, ipso facto, des caractéristiques de fonctionnement :

- La démarche "suivi", rattachée aux projets, a des chances de bénéficier de financements satisfaisants. Cet aspect favorable, qui garantit a priori les bonnes relations avec les financeurs, peut être contrebalancé par une dépendance à leur égard en termes de durée (l'échéancier des projets sera déterminant) et de pouvoir (choix des thèmes, autonomie d'interprétation, diffusion des résultats) ;

(1) Voir "Bilan des travaux à la mi-78", AMIRA/AFIRD, Paris, Deuxième édition : Décembre 1979.

(2) IRAM. Méthode d'évaluation des projets. AMIRA/AFIRD, Paris, Février 1978.

- La démarche "étude de la transition" apparaît nettement plus indépendante vis-à-vis des projets et des financeurs. Bénéficiant de l'autonomie que permet d'espérer l'appartenance à un organisme d'Etat, bénéficiant également des garanties scientifiques dans le cadre de services hautement spécialisés, cette démarche se rattache à celle de chercheurs (de sciences humaines principalement). Qu'en est-il, toutefois, dans les faits, du volume des crédits mobilisés, de la fiabilité des logistiques ... ? A ce sujet, on ne manquera pas de noter que beaucoup de grandes études statistiques réalisées récemment en Afrique l'ont été dans le cadre de projets dont le financement et la logistique dépendaient largement d'une organisation spécifique montée pour la circonstance.

Simplifiera-t-on exagérément les termes de la comparaison en rattachant la démarche "suivi" à celle des études au service des projets de développement (dont elle représenterait une formule particulièrement améliorée et adaptée) et celle des "études sur la transition" aux préoccupations, objectifs et méthodes de la recherche ?

L'existence de ces deux approches confirme, en tout cas, la diversité des origines institutionnelles (recherche, planification, financement et exécution de projets de développement ...) de ce vaste mouvement de "retour sur le terrain".

Elle mérite d'être soulignée car, dès que l'on sera en mesure d'institutionnaliser, sous une forme ou sous une autre, l'organisation et la pérennité des travaux correspondants, c'est vers l'ensemble des institutions intéressées qu'on pourra et qu'il faudra se tourner.

Mais notre propos ne vise pas aussi loin. On n'en est encore, en effet, qu'au stade où la complémentarité des démarches pourrait conduire à une certaine unification des objectifs et des méthodes.

C'est ainsi que la mise en oeuvre des programmes d'évaluation (multi-critères) d'opérations de développement nous paraît conduire nécessairement à une définition très opérationnelle des complémentarités entre ce qui est de l'ordre de l'évaluation et du suivi d'une part, et de l'expérimentation (agrobiologique) d'autre part. De ce fait, les rapports entre les deux démarches de recherche (enquêtes et inventaires d'une part, expérimentation d'autre part) tendent à s'éclaircir. Il en est de même des rapports entre la recherche et le "suivi", et en particulier le suivi de l'innovation.

L'objectif de cette note est ainsi de démontrer que :

- dans le domaine agrobiologique, l'expérimentation constitue un apport indispensable à la vérification d'hypothèses explicatives établies à partir des évaluations/diagnostics ;

- dans le domaine socio-économique, la dynamique de l'innovation est susceptible de permettre une observation "in situ" éclairant de la lumière des évolutions constatées directement les conclusions tirées des reconstitutions historiques.

D'où la définition des rapports à établir entre :

- un appareil semi-permanent d'inventaires/évaluations (multicritères) ;
- un dispositif d'expérimentation décentralisé ;
- un système maîtrisé d'innovation technique et organisationnelle.

De manière générale, ce dispositif d'évaluation, d'expérimentation et d'innovation devra avoir pour objectif fondamental de répondre à la question suivante : "Dans quelle mesure, à l'issue d'un cycle (biologique et économique) de réalisation d'un programme considéré, les conditions sont-elles remplies pour que l'état des ressources (physiques, biologiques, techniques, humaines, financières) soit tel par rapport à la situation initiale, que l'on puisse parler d'amorce d'un processus d'accumulation ?"

Il ne suffit en effet pas d'enrayer un processus de dégradation, il faut créer les conditions d'une généralisation "spontanée" des programmes.

L'attention de l'évaluateur devra se porter, tout particulièrement, sur la mesure de l'efficacité, qu'elle soit technique, économique ou organisationnelle. L'évaluation à proprement parler technique doit y avoir une place essentielle. Comme elle fait plus souvent l'objet de vœux pieux que de réalisations pratiques, il nous paraît important d'insister sur la place qu'elle doit tenir : l'évaluation proprement technique est tout aussi nécessaire que l'évaluation socio-économique.

Il faudra donc que nous nous mettions d'accord sur ce qu'est une évaluation technique et sur les rapports qu'elle doit entretenir avec une évaluation agro-écologique et une évaluation socio-économique.

II - LE SUIVI TECHNIQUE, SES RAPPORTS AVEC LES INVENTAIRES ET LES EVALUATIONS

Pour illustrer notre propos et sur la base de notre expérience au Yatenga (Haute Volta), nous prendrons comme exemple le suivi technique pour l'évaluation de la culture attelée.

Un tel suivi technique va se caractériser, pour l'essentiel, par une observation détaillée portant sur les thèmes suivants :

- L'utilisation effective des instruments et attelages (dates, caractéristiques des profondeurs, écartements, état du sol avant et après travail). On s'attachera non seulement à décrire mais aussi à qualifier en se référant à des critères agronomiques (calendrier, cycles, humidité du sol, porosité, ...)

- La place de ces techniques dans l'ensemble du système de culture. Cela implique l'observation concomitante de ce qui se passe sur les parcelles cultivées à la main au sein des exploitations utilisant la culture attelée ;

- L'efficacité comparée des unes et des autres, ce qui implique la mesure des résultats (rendements, composantes, ...)

- L'opinion des utilisateurs sur les techniques qu'ils emploient, sur leurs avantages et leurs inconvénients, sur les améliorations à y apporter.

On se convaincra volontiers qu'un tel suivi nécessite de nombreuses observations et mesures, ainsi que certaines enquêtes systématiques (temps de travaux, ...) tout au long du cycle végétatif.

Ce suivi technique répond, pour une part, aux préoccupations de l'évaluation. En effet :

- Dans le cadre de sa propre démarche le suivi technique permettra de comparer, de manière qualitative et si possible quantitative, les ressources productives en fin de cycle avec ces mêmes ressources productives en début de cycle. Il pourra s'agir par exemple :

- . de l'état hydrique du sol ;
- . des stocks de ressources végétales (graines, pailles) ;
- . de l'évolution de la texture du sol ...

On pourra alors apprécier le sens général du processus en cours (dégradation, amélioration, ...), préciser l'incidence des techniques utilisées et identifier les goulots d'étranglement. Bien entendu, ceci s'applique aux différents systèmes de production observés.

- A l'agroéconomiste, le suivi technique fournira un état des stocks initiaux et finaux par système de production ainsi qu'une estimation des principaux flux (travail, intrants, ...). L'agroéconomiste pourra alors faire les évaluations économiques et financières correspondantes et déterminer la place des systèmes de production dans les échanges économiques (activités non agricoles) et dans les enjeux sociaux (problèmes fonciers).

- Enfin, le suivi technique permettra au responsable de l'évaluation agroécologique de savoir comment les différents systèmes de production utilisent les ressources naturelles (sols, végétation, eau) et dans quelle mesure ils les dégradent ou les améliorent, et quel rôle ils jouent dans l'utilisation de chaque technique.

Les rapports de la parcelle (et du troupeau) avec l'espace non cultivé peuvent également être précisés : l'aménagiste y trouvera matière à voir quelle est la place que doivent occuper les techniques culturales dans les dispositifs de protection (par exemple : la lutte antiérosive).

On est donc amené à définir dans le domaine technique (c'est-à-dire agronomique, zootechnique, forestier, ...) un ensemble complémentaire d'activités analogue à celui qui peut être défini pour l'agroécologie et la socio-économie, à savoir :

- une activité d'inventaires, qui permet de qualifier, localiser et quantifier les "stocks" (c'est-à-dire les différentes ressources) ;

- une activité de suivi, qui décrit, qualifie et mesure les résultats du fonctionnement (mode d'utilisation des ressources au cours d'un cycle biologique et/ou économique) ;

- une activité d'évaluation, qui fait la synthèse entre les deux dans la mesure où elle juge le fonctionnement en terme de reproduction des ressources (c'est-à-dire de leur évolution à travers le cycle de production/échanges).

Comment situer cette approche par rapport aux types d'enquêtes proposés par AMIRA, et au suivi tel qu'il est décrit par M. Griffon (1).

En premier lieu, les cadres généraux d'analyse nous semblent être très proches. L'analyse systémique y apparaît toujours en fil conducteur. Les différences portent sur des détails de concepts et/ou de méthode, et sans doute plus encore de vocabulaire. Nous essayons quant à nous, de ne pas trop nous éloigner de celui des agronomes, pédologues, phytosociologues, bioclimatologistes, sans lesquels nous ne saurions envisager de donner aux évaluations cet objectif d'efficacité technique dont nous avons reconnu plus haut la nécessité.

C'est ainsi que le terme "inventaire" de ressources, familier aux naturalistes, se retrouve très proche de ce qu'AMIRA décrit sous le nom "d'enquêtes de description d'échantillons" (2) : ces enquêtes visent en effet à décrire une structure à partir de l'identification de ses composantes et de la place que chacune y occupe. Sous cette acception le terme inventaire s'applique alors aussi bien au domaine de l'agronomie (ressources techniques et biologiques constitutives des systèmes de production) que de l'agroéconomie (ressources productives au sens large).

De même le terme "suivi" est relativement familier aux agronomes et aux zootechniciens, attachés qu'ils sont généralement à l'étude du fonctionnement technique. La description détaillée de la combinaison des facteurs de production et de ses résultats en termes de productivité de facteurs en constitue l'essentiel. On peut donc établir à ce sujet un parallèle relativement clair avec ce que représente, pour le naturaliste, l'étude des transformations et évolutions au cours d'un cycle biologique (érosion, ruissellement, croissance et développement des espèces animales et végétales) ou, pour le socio-économiste, celle des mécanismes du fonctionnement économique et des transformations sociales au cours d'un cycle. C'est dans ce sens que nous proposons le terme "suivi" pour tout ce qui représente l'étude de fonctionnement.

(1) Cf FAO "Système de suivi pour le développement agricole". Opus cité.

(2) Cf AMIRA. Bilan des travaux. Op. cité pp. 67 à 70 et p. 47.

Pour ce qui est de l'évaluation, nous rejoignons sans peine la présentation qu'en fait P. Henry (1) dans le schéma du processus bouclé "évaluation - objectifs - moyens - réalisation - suivi".

Au-delà de ces précisions de vocabulaire, dont nous souhaitons qu'elles contribuent à unifier les concepts et donc à aider au montage de démarches communes, ce qui nous semble déterminant, c'est de bien situer la place de l'évaluation technique dans toute évaluation pour le développement.

Cependant, la qualification et l'explication de l'efficacité technique posent de très délicats problèmes de traitement et d'interprétation des données. Il est donc indispensable de préciser maintenant le rôle que peut alors jouer l'expérimentation.

III - EVALUATION ET EXPERIMENTATION TECHNIQUE : C'EST SUR LE TERRAIN QUE LEURS RAPPORTS INDISPENSABLES DOIVENT ETRE AMENAGES

Décrire l'efficacité est en effet relativement aisé (encore qu'il faille passer du temps à décrire, mesurer, ...) puisqu'aussi bien on peut toujours classer les résultats -en termes de production brute, ou de productivité de facteur- par ordre décroissant.

La qualifier, c'est-à-dire proposer des éléments explicatifs permettant d'attribuer de manière convaincante tel résultat à telle technique (ou ensemble de techniques), c'est là un problème d'une toute autre envergure ! On se trouve en effet devant un grand nombre de facteurs divers qui, de surcroît, peuvent se combiner de manière très différente. Il peut se faire, cas très favorable, que les données mettent en évidence des différences que le bon sens permettra facilement d'expliquer : quelques corrélations simples permettront alors de tester cette explication. Mais dans la plupart des cas il faudra faire appel aux procédures de l'analyse de données dont la mise en oeuvre n'est pas toujours très aisée (ne serait-ce que parce qu'elle nécessite le recours à l'ordinateur).

(1) Cf FAO. "Système de suivi pour le développement", op. cité pp. 3 à 5.

De toute manière, une telle analyse prendra du temps et il est à craindre que les délais de sortie et d'interprétation des résultats ne fassent perdre une campagne. Ce qui serait d'autant plus dommageable que l'intérêt scientifique de l'évaluation est au maximum ("enfin, on va comprendre !"), que les financiers ont fixé des échéances-couperets, et que les producteurs sont dans l'expectative (tout ce remue-ménage, à quoi ça rime ?).

C'est ici, à notre sens, que l'expérimentation prend une place parfaitement naturelle et d'une grande portée pour le développement.

Rappelons à ce propos, en reprenant notre exemple voltaïque, que la détermination de l'efficacité de la culture attelée a été faite en partie par voie expérimentale.

La seule comparaison des rendements des parcelles labourées avec ceux des parcelles non labourées était en effet impuissante à répondre à la question. L'éloignement des parcelles, les différences de sols, de dates de semis, etc., la rendaient insoluble. Il fallait introduire une comparaison simple, de type présence/absence, où toutes les conditions autres que le labour soient comparables.

On a ainsi pu, dans des conditions qui étaient celles des producteurs (une de leurs parcelles, matériel et attelage de l'un d'entre eux, conduit par lui-même ...), tester l'efficacité du labour et avoir la réponse à notre question (est-il efficace et dans quelles conditions ?).

De surcroît les producteurs ont pu eux-mêmes visualiser sur le terrain la réponse à la question et il a été possible de "gagner du temps" en testant une combinaison de facteurs paraissant bien adaptée aux conditions locales et maîtrisables.

Cet exemple nous permet de resituer clairement le problème que pose la qualification de l'efficacité. En effet, dès lors que le "suivi" permet de décrire les techniques utilisées et de les situer au sein du système de production, il n'est pas nécessaire de procéder à une analyse fine des rapports rendements/techniques s'il n'apparaît pas de différences significatives. Nous disposons, grâce aux données d'observation (sur les techniques, sur la croissance et le développement des plantes, sur les composantes du rendement), d'un ensemble permettant de formuler

une série d'hypothèses agronomiques (techniques influençant la levée, le tallage, la floraison, le remplissage de grains ...). Le recours au référentiel technique disponible dans la région (résultats des stations) amène à identifier la combinaison de facteurs permettant de lever la (ou les) contrainte(s) formulée(s) à titre d'hypothèse. Quelle meilleure vérification, alors, que celle offerte par une expérimentation simple ? Bien entendu, cela suppose un choix de combinaisons de facteurs susceptibles d'améliorer très sensiblement le rendement. Sinon il faudra répéter plusieurs fois l'expérimentation pour en confirmer l'efficacité. Le savoir des agronomes doit pouvoir être mobilisé à cette occasion.

On voit donc quelle contribution peut ainsi apporter l'expérimentation (simple, décentralisée) à l'évaluation.

Réciproquement, l'évaluation (et plus particulièrement les étapes "inventaire" et "suivi") permet à l'expérimentation d'identifier le contexte dans lequel s'inscrit l'éventail des techniques qu'elle est susceptible de proposer (c'est-à-dire les différents types de systèmes de production et leurs principaux problèmes agronomiques).

Tout conduit donc à les associer le plus étroitement possible.

Qu'en est-il alors des différentes fonctions que nous souhaitons associer ? Nous avons :

- d'une part, une fonction d'évaluation, dont nous avons dit qu'elle doit couvrir les trois domaines de l'agroécologie, de l'agroéconomie et de la socioéconomie, en combinant des activités d'inventaire (stocks, structures ...) et de suivi (flux, fonctionnement, résultats) ;

- et, d'autre part, une fonction d'expérimentation destinée à confirmer des hypothèses explicatives, et à identifier des combinaisons techniques plus adaptées et mieux maîtrisées.

Peut-on imaginer une structure susceptible de les réunir ?

IV - LA RECHERCHE APPLIQUEE EN MILIEU RURAL : UNE FONCTION ESSENTIELLE DE RECHERCHE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Pour promouvoir la nécessaire articulation de ces deux fonctions essentielles que sont l'évaluation et l'expérimentation, il convient de reconnaître que cette articulation demande du temps. En effet :

- l'étude des transitions socio-économiques, quelle que soit "l'épaisseur" de la tranche historique retenue, part d'abord d'un diagnostic (inventaire) de la situation actuelle. AMIRA a bien montré l'ensemble d'enquêtes (de base, de description d'échantillons, spécifiques ...) nécessaire à l'étude des transitions socioéconomiques. On ne saurait les réaliser sans un délai minimum ;

- l'évaluation des systèmes de production ne peut se faire autrement qu'en observant leur fonctionnement au cours de plusieurs cycles climatiques, afin d'en apprécier "l'effet tampon" ;

- l'identification des processus agroécologiques demande également une période d'observation relativement longue.

On ne saurait donc entreprendre des travaux de cette nature sans se donner les moyens de la durée.

Par ailleurs, il est clair que la mise en oeuvre de procédures statistiques d'échantillonnage, de tests, de traitement de données ... et la mise en place de dispositifs d'observations, de mesures, d'enregistrements, d'enquêtes ... donnent à ces travaux un caractère nettement scientifique.

Pourquoi alors ne pas reconnaître clairement qu'il s'agit là d'une activité de recherche ? Recherche appliquée, recherche décentralisée, en contact direct avec les producteurs, au service du développement (auquel elle n'est pourtant pas inféodée) ? On ne sait comment la qualifier, mais au fond qu'importe ? Appelons-la, pour le moment, Recherche Appliquée en Milieu Rural, et reconnaissons-lui quelques caractéristiques complémentaires de celles que nous avons déjà citées :

- Elle occupe une place à part dans un dispositif d'ensemble de la recherche scientifique : relais entre les producteurs et les organismes de développement d'une part, les institutions centrales de Recherche (stations agronomiques,

laboratoires d'écologie, service de recherche socioéconomique ...), qu'elles soient universitaires ou sectorielles, d'autre part. Il s'agit clairement, dans notre esprit, du "maillon manquant" de la Recherche, en l'absence duquel le divorce entre producteurs semi-marginalisés et chercheurs ne peut que s'aggraver.

- Elle devrait trouver une place au niveau régional, dans un cadre institutionnel qui peut naturellement être très différent suivant la nature des contextes nationaux et locaux.

- Pour peu qu'elle développe suffisamment la mise au point de référentiels techniques adaptés aux conditions des producteurs et maîtrisés par eux (ce qui, à tout prendre, est un prolongement naturel de l'expérimentation destinée à vérifier la nature des contraintes agrobiologiques), on se trouve devant un processus de Recherche - Développement, dont M. Griffon a défini quelques aspects (1) et dont nous avons, avec plusieurs camarades, essayé de caractériser les objectifs et les méthodes (2).

V - CONCLUSIONS

L'évaluation du développement ressortit-elle au domaine des études (au sens des méthodes mises en oeuvre par les bureaux et les chargés d'études) ou de la recherche (avec son arsenal méthodologique) ? Telle était notre question initiale.

Les caractéristiques propres aux inventaires, suivis et synthèses à effectuer dans les trois domaines de l'agroécologie, de l'agronomie et des sciences sociales, nous amènent à conclure très nettement qu'il s'agit d'activités de recherche. La durée des travaux, le recours aux méthodes statistiques d'échantillonnage, de tests et de traitements des données, la nécessité de procéder à des observations et mesures nombreuses et "fines", ne sont guère compatibles avec le caractère ponctuel des études pour le développement.

(1) Cf FAO. "Système de suivi ...", opus cité.

(2) Cf R. Billaz et M. Dufumier "La Recherche Développement en agriculture paysanne subaride tropicale et méditerranéenne", PUF, CILF, Paris, 1981.

C'est pourquoi nous préconisons la création de structures régionales de recherche appliquée, menant à bien des activités intégrées (c'est-à-dire interdisciplinaires) articulant évaluations et expérimentations. Nous y voyons le "maillon manquant" de la Recherche, entre les producteurs et les institutions centrales.

On ne peut toutefois pas préjuger de la structure à mettre en place, en particulier de ses aspects institutionnels. Précisons toutefois que la partie permanente ne saurait être que légère, de manière à favoriser au maximum les échanges entre les différentes disciplines. Sur cette structure légère peuvent venir se greffer bien évidemment, en fonction des besoins du programme, de nombreuses études spécifiques. Celles-ci seront réalisées par les institutions de recherche, d'étude (1) ou de formation (2) spécialisées mais c'est le "maillon manquant" qui doit assurer la greffe des institutions centrales spécialisées sur le "milieu rural". C'est là sa vocation principale. Sa réalisation permettra de rapprocher véritablement la recherche et le développement, à leur bénéfice réciproque.

(1) Il n'y a plus alors de contradiction entre démarche recherche et étude, mais complémentarité.

(2) La nature des activités de cette structure se prête fort bien à des travaux d'étudiants, de courte ou moyenne durée (stages, thèses). Le contact avec les réalités du terrain doit même en faire un lieu privilégié de formation.